

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Réunion plénière en présentiel et visio-conférence des 23 et 30/05/2022

Présent.e.s : Alain Desplaces, Jean-Philippe Mennesson, Jean-Marie Lassalle, Yaël Marc, Ghyslaine Denis, Marc De Sousa, Bruno Gehan, Sébastien Renard, Cédric Testa, Stéphane Gathercole, Christophe Mercier, Benoît Fabregat, Rafik Heddid, Vincent Rieu, Marc Hajicek (CTF arbitrage ligue), Damien Parmentier (75), Dominique Riviere (77), Rachid Missaoua et Mohamed Mokrani (78), Patrice Chabrerie (91), Aïssame Mili (92), Mathieu Strazel (93), Roger Darthout (94), Lahila Prime, Djamel Ouabrache, Farid Medjoub

Invité.e.s : Bruno Moulin (CTF 75), CTF 77 représenté par Dominique Rivière, Frédéric Jury (CTF 91), Emmanuelle Klein (CTF 92), Dany Luangraj (CTF 93), Taoufik Boudriga (94), Christophe Lemouzy (94), Christian Zakarian (président COC IDF), N. Zajac (COC IDF)

Excusé.e.s : Pauline Soulet, Sylvie Borrotti, Olivier Buy, Séverine Bouhours, Jean-Laurent Lamarque, Fabrice Le Roy (CTF 95)

Absents : Franck Charpentier, Benjamin Rousseau (95)

ORDRE DU JOUR

- Le mot du Président de la commission
- Organigramme et composition de la CTA 2022-2023
- Points des pôles de la CTA
- Conseil de promotion
- Stages de début de saison 2022-2023
- Guide financier – Frais des juges
- Tour de table des bassins
- Informations diverses

LE MOT DU PRÉSIDENT DE COMMISSION

Le Président de la commission territoriale d'arbitrage d'Île-de-France remercie tout particulièrement les personnes chargées des désignations tant en jeunes qu'en adultes, cette saison si particulière ayant été émaillée encore une fois de nombreux désistements dus non seulement aux raisons de santé liées à la COVID, mais également à cause de reports de rencontres ou autres paramètres souvent distillés dans les demi-journées précédant la ou les compétitions.

Le travail remarquable de liaison avec les collègues de la commission d'organisation des compétitions a permis à ce que la presque totalité des matchs jeunes ou adultes aient été couverts par l'arbitrage.

La CTA peut s'enorgueillir également de sa représentation nationale avec la présence remarquée positivement sur l'ensemble des compétitions des sélections (finales ou demi-finales), une réussite à l'accession des binômes T1N au niveau national (quatre binômes sur deux ans – période COVID). Ces performances sont à consulter dans le bilan qui sera présenté lors de l'assemblée générale de la ligue.

Pour autant, la commission d'arbitrage ne peut se contenter d'un bilan qui reste mitigé.

De fait, celle-ci constate une dégradation constante et inquiétante des comportements et agissements des acteurs du handball et de son public vis-à-vis des juges. Cette saison cela a conduit deux juges-arbitres à l'hôpital après une agression lâche et immonde de la part d'un public incontrôlé, ignare et barbare.

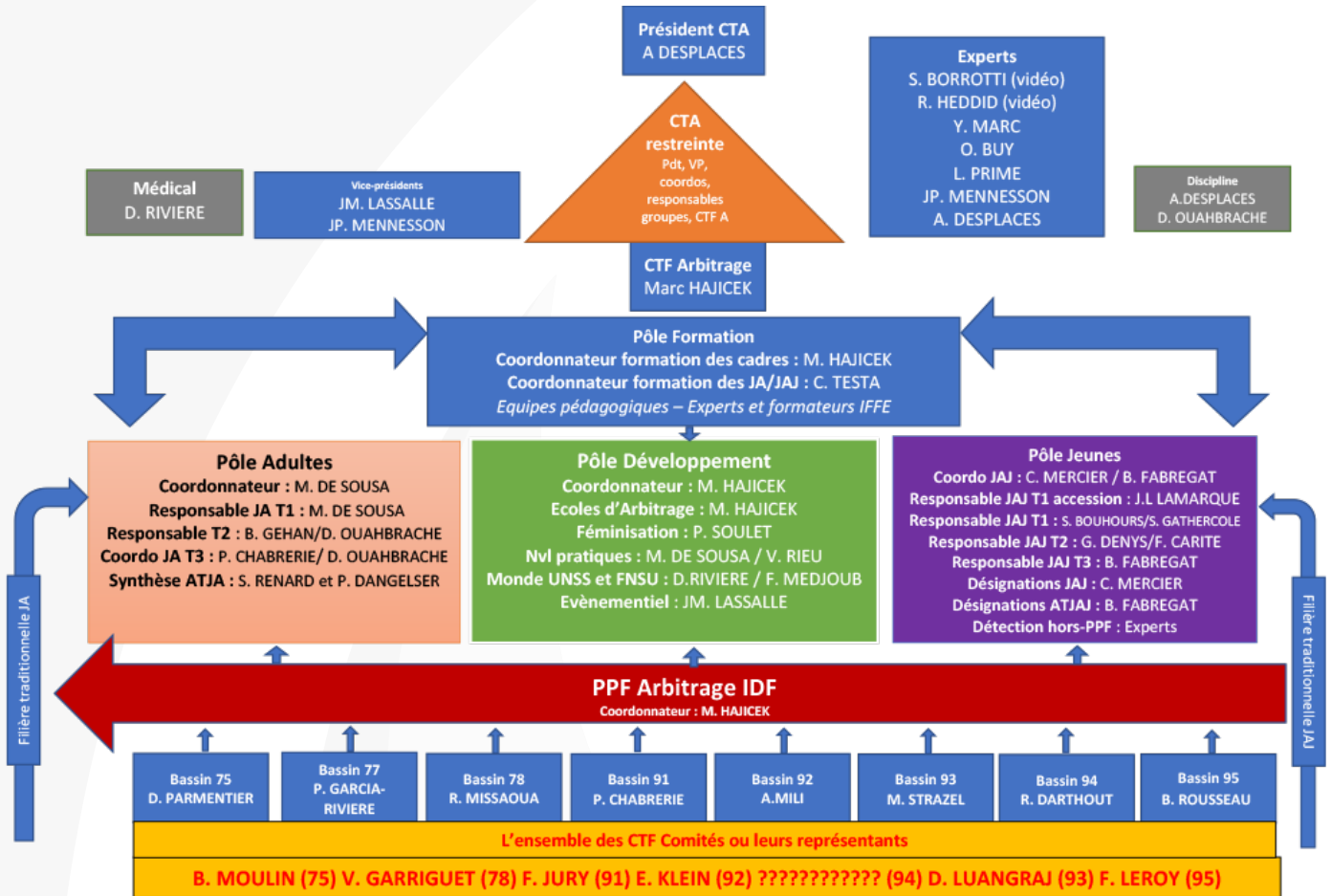
Cette agression, initiée par une frustration futile d'un joueur appelant à un lynchage, démontre les difficultés qui surviennent lorsque les acteurs ou spectateurs ne sont pas éduqués pédagogiquement dans un sport où la tolérance doit être la pierre angulaire de la construction du joueur et des structures d'évolution.

La CTA compatie avec les juges-arbitres agressés et fera une intervention en assemblée générale de ligue pour évoquer, sensibiliser et adjurer les dirigeants des structures à se mobiliser contre toutes formes de violences, notamment envers les Juges Arbitres et plus particulièrement les juges-arbitres jeunes gravement touchés psychologiquement durant cette saison.

Hélas, de trop fréquents cas particuliers nuisant à l'image de l'arbitrage, que ce soit dans les comportements des juges, les désistements, ou bien en rapport avec l'éthique ont également été constatés par la commission. Ceux-ci n'expliquent pas l'ensemble des agressions psychologiques, verbales ou physiques mais y concourent épisodiquement par porosité.

La CTA sera encore plus vigilante cette saison afin que ces comportements divers ne se reproduisent pas afin de ne pas laisser la porte ouverte à des critiques peu constructives.

ORGANIGRAMME ET COMPOSITION DE LA CTA 2022-2023



DÉPARTS CTA

- > Michael Abreu : discipline
 - > Jean-Michel Sacile : non-renouvellement de licence. Dominique Rivière assure l'intérim sur les dossiers scolaires
 - > Franck Charpentier : le Président fait remarquer que sa non-présence récurrente aux réunions formelles ou informelles CTA sans que ce dernier n'ait pris contact pour exprimer les motifs de son désengagement l'oblige à ne plus le compter parmi les membres de la commission.
 - > Jérôme Velant quant à lui a exprimé son souhait de désengagement dû à une promotion professionnelle et fédérale ne lui permettant pas d'assurer une disponibilité minimale.
- Nous souhaitons aux deux derniers nommés une pleine réussite dans leurs projets respectifs.

ARRIVÉES CTA

- > Frédéric Carité est intégré au sein du pôle jeune pour les JAJ T2 en soutien de Ghislaine Denys, en remplacement de Michael Abreu.
- > Aïssame Mili, déjà investi dans la CTA pour le département des Hauts-de-Seine y représentant Sébastien Devay nouvellement élu, intègre également le pôle jeune pour coordonner-animer les actions et la passerelle à destination des JAJ T3 vers les T2.
- > Vincent Rieu, juge-arbitre fédéral a été intégré comme référent arbitrage Beach Handball au sein de la CTA au cours de l'exercice 2021-2022 afin d'apporter son expérience technique et formatrice à la ligue IDF. Avec son accord, Il est de fait mandaté par la CTA pour toutes les manifestations Beach Handball impliquant la commission et son adresse électronique doit être utilisée en priorité : vincent.beachhand@gmail.com
- > Rafik Heddid, juge-arbitre élite et formateur, intègre les experts bénévoles de la CTA en tant qu'expert et vidéo
- > Jean-Laurent Lamarque est confirmé dans son rôle de responsable JAJ groupe excellence accession
- > Philippe Dangelser a donné son accord de principe pour prêter assistance dans la synthèse des suivis d'arbitrage aux côtés de Sébastien Renard.

AFFECTATION DES MISSIONS DE CHACUN – PRÉCISIONS

- > Marc Hajicek, nouveau CTF arbitrage, prend en charge toutes les fonctions exercées précédemment par Rafik Heddid. En revanche, la mission parallèle de correspondant territorial à la commission fédérale éthique et citoyenneté ne lui est pas octroyée.
- > Patrice Chabrierie et Djamel Ouabrache animent la passerelle JA T3-T2 (adultes) en collaboration avec les responsables départementaux de l'arbitrage et sont ainsi les référents privilégiés des départements pour les promotions des juges-arbitres départementaux.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

POINT DES PÔLES DE LA CTA

MÉDICAL

Les conditions de renouvellement des licences pour les juges-arbitres, et notamment pour ceux de plus de 55 ans et de 50 à 54 ans sont reconduites pour la saison 2022-2023 ; les directives et documents liés sont disponibles sur iHand – mes documents, notamment.

FÉMINISATION

Il est rappelé que le pôle féminisation (Pauline Soulet, Lahila Prime, Yael Nabet) doit être en copie de toute correspondance interne ou externe à la CTA pouvant impliquer nos officielles ou juges féminines.

Pauline Soulet soumet son bilan annuel à la commission :

T1		T2		T3	
JA	JAJ	JA	JAJ	JA	JAJ
5 2 binômes féminins 1 binôme mixte	10 4 binômes féminins 2 binômes mixtes	21 9 binômes féminins 2 binômes mixtes 1 monôme	11 5 binômes féminins 1 binôme mixte	23 <i>en attente</i> 75 & 94	10 <i>en attente</i> 75, 91 & 94

➡ 18% d'arbitres féminines sur le total T1-T2

Arrêts en cours de saison :

- Bertotti-Haettel (JA T2B) : raison de santé
- Bricage (JAJ T2) : manque de disponibilité

Administration d'un questionnaire et établissement d'un plan d'action qui doit être mis en place.

Trombinoscope impossible à réaliser car peu de retours de la part des arbitres malgré les relances.

Un plan d'action pour le recrutement de féminines est à envisager avec priorité donnée aux bassins 77, 93 & 95

L'organisation d'une journée de formation sur la thématique *Gestion du conflit et réaction aux comportements sexistes* est programmée (date à définir) ainsi qu'un plan de sensibilisation des clubs, joueurs, dirigeants. À ce titre également, la réflexion porte à réfléchir sur la création d'un outil pour la remontée d'informations, la mesure des comportements et ayant pour but également de valoriser les clubs qui se comportent bien.

L'exemple de la ligue du Grand-Est doit être pris en compte.

Au cours de cette saison, il a été établi une rencontre et maillage avec les binômes féminins sur le terrain dans le cadre de suivi ou coaching : minimum 8 binômes féminins suivies par le pôle féminisation et lecture de tous les suivis de binômes féminins JAJ

Prise en main de 2 cas où des binômes féminins ont connus des difficultés engendrant des rapports (De Milleville – Saada & Bueno Ramos – Prosperin)

Organisation d'une visio avec le binôme entouré des encadrantes du pôle féminisation pour débrief du match, échange sur les ressentis/émotions et conseils, partage d'expérience, piste de réflexion pour gérer au mieux les situations.

Mise en place d'un plan d'action pour reprendre le sifflet (retour vidéo, accompagnement lors des rencontres à suivre).

CR pour alignement de toute l'équipe pédagogique de la CTA.

L'attention portée et l'accompagnement fût appréciée des arbitres qui se sont senties comprises, soutenues et rassurées.

FORMATION

Bilans et prévisions

a) Juges-accompagnateurs territoriaux

Les JAT élèves des promotions 2020-2021-2022 sont en phase de certifications et seront intégrés pour la saison 2022-2023. Toutefois, les candidats ne répondant pas aux courriers réitérés de convocations sans motifs d'absences ne seront pas certifiés et ne pourront prétendre à exercer. Leurs cas particuliers seront étudiés par le pôle formation en collaboration avec l'ITFE.

	2020-2021		2021-2022	
	inscrits	certifications	inscrits	certifications
juge-accompagnateur territorial	26	20	16	15

Pour la nouvelle session 2022-2023 les dates de formations initiales liées au nombre de candidatures seront étudiées et éditées dès la connaissance de l'ensemble des calendriers fédéraux et régionaux.

Une réunion de formation continue pour l'ensemble des JAT (départementaux et régionaux) est programmée pour le week-end des 1 et 2 octobre 2022, le lieu reste à déterminer.

b) Animateurs école d'arbitrage

	2020-2021		2021-2022	
	inscrits	certifications	inscrits	certifications
Animateur école d'arbitrage	24	23	16	15

c) Accompagnateurs école d'arbitrage

	2020-2021		2021-2022	
	inscrits	certifications	inscrits	certifications
Accompagnateurs école d'arbitrage	5	5	2	2

d) Officiels de table de marque

Max Journo, Odile Crombez et Jean-Philippe Mennesson ont encadré les formations 2021-2022

174 personnes se sont inscrites à la formation pour 63 clubs franciliens

43 personnes se sont finalement abstenues ou ont échoué

50 femmes ont été reçues à l'examen soit près de 40 % de cette population

2 officielles féminines ont été recrutées par la commission nationale d'arbitrage pour intégrer le secteur professionnel en tant qu'OTM neutres

Pour la nouvelle saison 2022-2023, la formation OTM évolue et aura lieu désormais en deux étapes :

- 1/ Distanciel pour la théorie (3 heures) avec inscription forfaitaire dans Gest'hand (deux mois de validité pour s'aguerrir et évoluer aux tables de marque),
- 2/ Présentiel ou distanciel avec retour d'expérience après ou pendant une période de 2 mois avec examen pour validation définitive.

Les dates de formations initiales distancielles pour la saison à venir sont les samedis suivants :

- 8 octobre 2022
- 19 novembre 2022
- 10 décembre 2022
- 21 janvier 2023
- 25 février 2023
- 25 mars 2023

La CTA se doit de remercier chaleureusement Max Journo qui a continué sa mission de formation OTM malgré une santé précaire. L'ensemble des membres de la commission lui souhaite un prompt rétablissement

e) Délégué officiel

Une information distancielle de 3 heures a été dispensée par Yaël Marc et Alain Desplaces pour 14 dirigeants. En fonction des calendriers 2022-2023 une ou deux dates seront programmées pour la saison.

Un *memento* du délégué officiel ciblant ses prérogatives est à l'étude.

f) Responsable de salle et de l'espace de compétition

La CTA proposera pour la saison 2022-2023 une formation pour le RSEC qui sera certifiante et valorisante pour la CMCD des clubs régionaux (2 points bonus). Cette formation de 6h30 avec 3h30 de distanciel et 3h de présentiel pourra être certifiée sur une rencontre officielle par des juges qualifiés.

Les premières formations devraient être dispensées les dimanches matin :

- 9 octobre 2022
- 20 novembre 2022
- 11 décembre 2022
- 22 janvier 2023

g) Juges-arbitres adultes**GROUPE T1**

- 95 % des binômes ont officiés en N3M
- 95 % des binômes ont été observés au moins 1 fois.
- 23 créations de binômes éphémères sur 41 matchs => 3 retours négatifs
- 5 JAJ testés avec observation
- 50 % des WE ne sont pas couverts par le T1 à 100 %, le T2 en support.
- Départ de Katy Momet en province pour la saison 22-23 (binôme Lemaître – Momet)
- Départ Tohier – Vitale sur l'île de La Réunion (pour raison professionnelle)

GROUPE T2

- 155 arbitres au total soit 117 arbitres validés.
- 38 non validés (sur les 155)
- 20 arbitres n'ont pas voulu reprendre l'arbitrage

- 18 arbitres n'ont donné aucune nouvelle malgré des relances
- OBJECTIFS : pour l'exercice 22-23, 3 suivis max au T1 (hors T1N et hors catégorie) & 2 suivis max au T2 (hors catégorie)

CONSEIL DE PROMOTION

La CTA procède aux promotions JA suivantes :

DU GROUPE T1 VERS T1N

La CTA après débat adopte à la majorité des membres présents la présentation du binôme **Jade Médouard – Baptiste Gontier**

Il semble qu'une seconde session de promotion vers le T1N soit envisagée par la CNA pour la mi-saison. La CTA envisagera d'autres candidatures vers ce niveau le moment venu.

DU GROUPE T2 VERS T1

- Bossard – Matthieu (test)
- Gorgeon – El Moussaoui
- N Dinga – Bourbon
- Toukali – Chaby (test)
- Furtos – Morillon

DU GROUPE T1 VERS T2

- Nouvel – Petetin

DU GROUPE T2 VERS T3 (COMITÉ)

- Raimi – Millet (mis en test jusqu'en décembre 2022)

DES GROUPE T3 (DÉPARTEMENTAUX) AU GROUPE T2 (RÉGIONAL)

77

- Caron Sébastien
- Labidi Mohamed

78

- Momet Laurent
- Sognane Harouna
- Barbezat Benoit
- Millet Melvin

91

- Poulain Dimitry
- Gatignol Nicolas

92

- Poulain Dimitry
- Gatignol Nicolas

93

- Payet Charles
- Oliveira Davis
- Forte Maxime
- Sidibe Moussa
- El Ech Redouan

94

- Gorecki Mathias
- Meon Ludovic
- Lucchese Anthony

95

- Moussavi Cambyse
- Garnaud Romain

JUGES-ARBITRES EN ARRÊTS OU STAND BY

- Lemaître – Momet (F) : maternité / délocalisation
- Tohier – Vitale (F / M) : délocalisations
- 15 arbitres autres en prévision : âges / délocalisations / examens médicaux

La CTA procède aux promotions suivantes des JAJ régionaux :

DU GROUPE JAJ T1 VERS LE GROUPE JA T1

- Gontier – Médouard (proposé à l'opération nationale T1N en débat annexe)

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

- Djayou – Mandende (début de saison en Jeunes)
- Gilbert – Gomes
- Malidi – Muselli

DU GROUPE JAJ T1 VERS LE GROUPE JA T2

- Allafort – Vizern
- Aparicio – Marc (début de saison en jeunes)
- Deslandes – Ziri (remise à niveau Ziri après un an sans arbitrer)

DU GROUPE JAJ T1 ACCESSION VERS LE GROUPE JAJ T1 EXCELLENCE

- Ambourg – Quievreux
- Berthe – Yagoubi
- De Sousa – Monteil

DU GROUPE JAJ T2 VERS LE JAJ T1 ACCESSION

- Bernard – Fontaine
- Coulibaly – Etchien
- Gaudin – Moussavi

Les comités en collaboration avec le pôle jeunes de la CTA promeuvent comme suit :

DU GROUPE JAJ T3 AU NIVEAU RÉGIONAL JAJ T2

77

- Lafendi – Saillant
- Febvret – Saidoun

78

- Hercun – Morel
- Juan – Lasne

92

- Bou – Louhmadi
- Ivanov – Sonnier
- Khabtane – Khabtane
- Rodrigues – Zhina

93

- Blot – Mbock
- Breton – Khelkall
- Mattlinger – Picco
- Ceril-Royo – Merluche

94

- Flamand – Hamadi
- Gayette – Hajicek

95

- Behey – Vinkovic
- Bouche – Sassi
- Eish – Elouahi
- Lafon Bourgeois – Watiez
- Vassel – Yahiy

La situation du binôme JAJ de Milleville – Saada a été soumise au vote de l'assemblée CTA.

Les membres ont pris connaissance des événements qui ont émaillés la saison 2021-2022 pour ce binôme.

À l'unanimité des membres, la CTA a pris la décision de remettre Manon de Milleville à disposition de son comité (95) et de dissocier le binôme.

Yasmine Saada est ainsi laissée pour la saison 2022-2023 libre :

- d'évoluer seule (dans un premier temps) au niveau régional ;
- d'évoluer en binôme avec un ou une nouvelle partenaire de son choix au niveau régional ;
- de continuer d'évoluer avec Manon de Milleville au niveau où cette dernière évoluera.

Un courrier électronique de notification pour cette situation particulière sera adressé aux intéressées, Yasmine Saada devant nous donner son choix dans les délais les meilleurs afin que la CTA puisse l'accompagner dans l'éventuelle recherche d'un nouveau binôme.

Les autres juges-arbitres jeunes non cités ont soit souhaité cesser l'activité, ou bien changent de lieux d'évolution pour des motifs personnels.

En cas d'erreur, d'oubli, ou de retour tardif de courrier, les situations individuelles seront étudiées au cas par cas.

STAGES DE DEBUT DE SAISON 2022-2023 – TESTS PHYSIQUES

Les sites où se dérouleront les stages de début de saison sont en cours de validation. Les lieux, dates et horaires de ce stage obligatoire seront communiqués ultérieurement aux intéressés. Cette réunion fera l'objet notamment d'une communication administrative (circulaire) ainsi que d'une épreuve physique.

La circulaire CTA 2022-2023

Le stage sera le moment de rappels administratifs ainsi que d'exposé sur l'esprit des nouvelles règles applicables dès le début de saison.

L'épreuve physique

Le test physique obligatoire d'aptitude validant les JA IDF pour la saison 2022-2023 sera de type *Navette Luc-Léger* ou autrement identifié *shuttle run*. Celui-ci sera aménagé en fonction des âges et des genres. La CTA invite les juges-arbitres à se préparer en conséquence, ceux-ci pouvant se référer aux divers conseils que l'on peut trouver sur la « toile » concernant cette épreuve.

GUIDE FINANCIER – FRAIS DES JUGES

Le Président de la Commission d'Arbitrage a soumis au conseil d'administration de la ligue une nouvelle grille tarifaire pour les juges du territoire. Cette proposition a été adoptée par les élus mais doit faire l'objet d'un vote pour validation des clubs en assemblée générale.

La nouvelle grille s'établit comme suit.

KMs A/R / Forfait ou montant au km

- 0 à 60 25 €
- 61 à 120 45 €
- 121 à 180 60 €
- > à 180 0,35 € du km

Indemnités forfaitaires matches

- N3R féminine 50 €
- Prénationale masculine 50 €
- Prénationale féminine 50 €
- Excellence masculine 45 €
- Excellence féminine 45 €
- Honneur masculine 40 €
- Coupe de la ligue 40 €
- Match amical désigné par CTA 35 €
- Compétitions jeune 35 €
- Match amical – pôle / sélection régionale 30 €
- Tournoi jeune à 3 équipes 15 € / match
- Tournoi jeune à 4 équipes 10 € / match
- Supervision grille fédérale 45 €
- Accompagnateur JAJ (forfait) 30 € par ½ journée
- Juge-accompagnateur (match non-joué) 15 €
- Juge-accompagnateur (juge-arbitre absent) 15 €
- Délégation (tous niveaux) 40 €

La tarification s'accompagnera désormais d'une péregrination pour les clubs.

Tout écart financier inconsideré, contesté ou constaté sur les frais d'arbitrage fera l'objet d'une demande officielle d'explication écrite auprès du ou des fautifs.

Les contrevenants s'exposent minima à une suspension de désignation(s), maxima à l'ouverture d'un dossier en commission de discipline.

TOUR DE TABLE DES BASSINS

> **75** : le comité évoque les problèmes récurrents de son territoire qui manque cruellement d'accompagnateurs notamment afin de soutenir les JA ou JAJ.

Les désignations de JA sont faites toujours avec le soutien du 94 mais encore avec complexité.

> **77** : Dominique Rivière indique une saison en dents de scie avec des désignations contextuelles. Il regrette de ne pouvoir présenter qu'un seul binôme au niveau régional. Les juges-arbitres régionaux de son département continuent à se rendre disponibles pour le département ce qui comble les manques.

Il indique en aparté que les circonstances d'attribution de licence juge-arbitre 2022-2023 seront à priori identiques que pour la saison 2021-2022 au niveau médical.

> **78** : Le département se félicite de la réussite du grand prix des Yvelines durant lequel de nombreux échanges ont pu avoir lieu autour de l'arbitrage des jeunes. Toutefois, la participation de la CTA devra être plus dense pour la prochaine édition, les ressources présentes étant insuffisantes.

Le président de la CTA s'engage à trouver les ressources nécessaires à condition que le calendrier soit présenté précocement. Éga-

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

lement, pour promouvoir l'évènement et l'arbitrage, la CTA communiquera au service marketing de la FFHandball les dates du Grand Prix des Yvelines 2023 afin d'inscrire l'évènement comme référence de l'Île-de-France en matière de détection des jeunes arbitres.

Un projet de certifications d'accompagnateurs territoriaux sera travaillé également via l'ITFE pour valoriser le projet.

- > **91** : le comité indique que l'Essonne est constituée de 5 secteurs géographiques et, que pour cette saison, il est composé de 160 JAJ T3 club et 18 JAJ T3 comité. Les JAJ ont bénéficié de sept temps de formation pendant les congés scolaires.

Un unique binôme adulte est présenté au niveau régional pour cette saison pour les raisons que nous connaissons tous, le comité se relève de la pandémie.

Dans le cadre de la formation accélérée « Joueurs professionnels », Patrice Chabrierie fait remarquer qu'un binôme du Massy EHB, anciens juges départementaux passés joueur professionnel pour l'un et kinésithérapeute pour le second, ont accédé directement au rang d'arbitres fédéraux excellence 3 après un stage théorique organisé par la CNA. Cette mesure exceptionnelle a été prise dans le cadre de la reconversion.

La CTA indique qu'un autre binôme de joueurs issus du club professionnel de l'US Créteil est également dans la même procédure d'accession.

L'avis du président de la CTA :

Bien que la commission territoriale reconnaisse le bien fondé et « l'humanité » de l'opération, il lui semble que la forme en soit totalement dépourvue de bon sens notamment vis-à-vis du circuit de formation des CTA, des formateurs qui les composent, et des juges-arbitres territoriaux actifs ; ces derniers émettant quelques remarques sur l'opération qui les déconcerte ou pire, les décourage.

Le Président de la CTA fera part de ces remarques au prochain CA de ligue afin que la CNA soit interrogée sur les textes qui régissent le cursus de reconversion des joueurs professionnels à l'arbitrage.

- > **92** : le comité évoque une saison de travail intense avec récupération des jeunes ou anciens juges-arbitres.

Pas de problème particulier à signaler si ce ne sont quelques incivilités

Le Président tient à féliciter Aissame Mili pour sa disponibilité et la rigueur de son travail dans le département mais également le soutien qu'il apporte aux autres comités de la ligue.

- > **93** : Mathieu Strazel indique que le comité a mis en place son projet mais que le problème réside encore dans le phénomène de pénurie des ressources humaines à l'encadrement. Les choses s'améliorent petit à petit.

Le Tremblay-en-France HB a confirmé la tenue de son tournoi international jeunes.

Pour promouvoir l'évènement et l'arbitrage, la CTA communiquera au service marketing de la FFHandball les dates du tournoi international 2023 de Tremblay afin d'inscrire l'évènement comme référence de l'Île-de-France en matière de détection des jeunes arbitres.

- > **94** : Roger Darthout rappelle qu'une réunion de bilan a été organisée entre le président du comité 94, accompagné des membres de l'arbitrage du Val-de-Marne, et l'exécutif de la CTA (Alain Desplaces, président de la commission, et Marc Hajicek, CTF). Cette réunion a permis de connaître toutes ou parties des raisons de dysfonctionnements sur les désignations, ou le manque de « suivi » des performances des juges-arbitres jeunes ou moins jeunes sur le département. La CTA s'est engagée à fournir tous les moyens au département afin qu'il puisse évoluer plus facilement dans son fonctionnement technique et humain.

- > **95** : En l'absence d'un représentant élu ou technique à la réunion, Ghislaine Denys, membre CTA, a fait un état des lieux correct de l'arbitrage « jeunes » val-d'oisien l'ensemble étant en reconstruction.

Le Président de la CTA précise que Monsieur Philippe Karcher a été investi responsable arbitrage jeunes dans ce département.

INFORMATIONS DIVERSES

- > La ligue enregistre 24 volontaires juges-arbitres pour la participation à l'organisation du second Beach Hand Tour IDF du 11 juin au 3 juillet 2022. Le Président de la CTA félicite les juges qui se mobilisent pour cet évènement à étapes sur quatre week-end sur l'ensemble du territoire.

- > La CTA IDF remercie la CNA et la FFHandbamm pour l'octroi de d'un nombre conséquent de livrets d'initiation à l'arbitrage et de maillots d'arbitres. Ces documents ont été distribués à l'ensemble des comités qui ont à leur tour distribué ces livrets dans les structures et clubs du territoire au cours de la saison 2021-2022.

Lors des journées de l'arbitrage La Poste, des livrets ont également été distribués au public présent dans le Palais des Sports de Créteil afin de promouvoir l'arbitrage.

Les maillots d'arbitre ont quant à eux été distribués aux JAJ officiant sur les inter-comités ou autres rencontres à caractère promotionnel.

- > Après l'arrêt de de la centrale d'Achat Central'hand, la CTA n'a aucune information à ce jour sur les nouvelles modalités d'achat de tenues d'arbitres avec promotions auprès du fournisseur officiel Hummel. information prise auprès de la CNA, le site Hummel devrait être opérationnel fin juillet 2022.

- > Championnat Sourds d'octobre 2021 à avril 2022

Le club parisien est satisfait de la prestation sauf le désistement d'un arbitre par 2 fois à la dernière minute (raison professionnelle et maladie)

En cours de réflexion pour une compétition officielle sous l'égide de la FFHandball.

Formation des Arbitres à venir.

> Championnat Hand-fauteuil :

En cours de réflexion pour une compétition officielle sous l'égide de la FFHandball

Formation des Arbitres à venir, proposition d'arbitre ligue, certains arbitres sont déjà volontaires

> Au moment de la rédaction du présent procès-verbal nous apprenons que Taoufik Boudriga quitte ses fonctions techniques pour le Val-de-Marne.

Après remerciements aux membres CTA et invités présents pour les deux séances des 23 et 30 juin 2022, la réunion s'achève le 30 juin à 23h00

Marc Hajcek
Secrétaire des séances



Alain Despaces
Président de la CTA

